

Budget rectificatif 2020

*Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-1 et suivants,
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le décret modifié n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 18 novembre 2020, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le budget rectificatif 2020 dont une copie est jointe à la présente délibération et notamment les autorisations budgétaires suivantes pour l'ENS de Lyon et la bibliothèque Diderot de Lyon (budget Établissement) :

- 1 844,1 ETPT sous plafond et 140,7 ETPT hors plafond
- 140 852 147 € d'autorisations d'engagements dont :
 - 99 706 831 € en personnel
 - 34 885 778 € en fonctionnement
 - 6 259 538 € en investissement

Le montant total des autorisations d'engagement est donc porté après ce budget rectificatif à 140 852 147€.

- 138 137 713 € de crédits de paiements dont :
 - 99 706 831 € en personnel
 - 32 931 586 € en fonctionnement
 - 5 499 296 € en investissement

Le montant total des crédits de paiement est donc porté après ce budget rectificatif à 138 137 713 €.

- 137 011 631 € de prévisions de recettes
- -1 126 082 € de solde budgétaire pour ce budget rectificatif. Le solde budgétaire est donc porté après ce budget rectificatif à -1 126 082 €.

Article 2.

Le Conseil d'administration approuve également à l'unanimité des suffrages les prévisions budgétaires suivantes :

- 23 834 660 € de trésorerie (soit une variation de 4 090 099 € par rapport aux prévisions du budget initial 2020)
- 441 549 € de résultat patrimonial (soit une variation de 394 207 € par rapport aux prévisions du budget initial 2020)
- 3 486 653 € de capacité d'autofinancement (soit une variation de 649 327 € par rapport aux prévisions du budget initial 2020)
- 18 043 137 € de fonds de roulement (soit une variation de 5 355 567 € par rapport aux prévisions du budget initial 2020)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 3

Fait à Lyon, le 18 novembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

